

Motion de MM. Jean-Charles Lathion et Robert Pattaroni: «Avenir de la Comédie».

(acceptée par le Conseil municipal lors de la
séance du 9 octobre 2002)

MOTION

Considérant que:

- d'une part, à la fin d'avril 2002, les projets de rénovation de la Comédie ne débouchent pas sur une proposition qui pourrait présenter plusieurs variantes, permettant un réel choix;
- d'autre part, un collectif important de personnes du monde du théâtre, intitulé «Une nouvelle Comédie pour Genève» et composé de professionnels des différentes professions de ce monde, a concocté un projet de nouveau bâtiment, à construire sur un autre site que celui de la Comédie et qui offrirait un maximum d'avantages par rapport à la présentation de spectacles,

le Conseil municipal demande au Conseil administratif:

- de prendre en compte le projet de ce collectif;
- d'en faire l'analyse et d'envisager sa faisabilité;
- de collaborer à cet effet avec l'Etat, les communes intéressées et tout autre partenaire intéressé, public ou privé, en particulier le collectif auteur du projet.